Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26

1.3 2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023

Date de la première version publiée:

24.07.2018

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Shell Rotella T6 15W-40

Code du produit : 001H0327

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant/Fournisseur : Shell Canada Products

4000-500 Centre Street SE Calgary AB T2G 1A6

Canada

 Téléphone
 : (+1) 8006611600

 Téléfax
 : (+1) 4033848345

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC (24 hr): 1 (703) 527-3887 or 1 (800) 424-9300

(US)

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Huile de moteur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aqua-

tique

: Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger : aucun pictogramme

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement

Mentions de danger : DANGERS PHYSIQUES:

N'est pas classé comme un danger physique selon les critères

du SGH.

DANGERS POUR LA SANTÉ :

N'est pas classé comme un danger pour la santé selon les cri-

tères du SGH.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26

1.3 2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023

Date de la première version publiée:

24.07.2018

néfastes à long terme.

Conseils de prudence : Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention:

Aucune phrase de précaution.

Stockage:

Aucune phrase de précaution.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'éli-

mination des déchets agréée.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut en boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que de l'acné/la folliculite.

L'huile usagée peut contenir des impuretés nocives.

Non classé inflammable mais peut brûler.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nom de la substance : Shell Rotella T6 15W-40

Nature chimique : Huile de base synthétique et additifs.

Huile minérale hautement raffinée.

L'huile minérale hautement raffinée contient moins de 3 % m/m d'extrait de DMSO, conformément à la norme IP346. L'huile minérale hautement raffinée est uniquement présent

en tant que diluant.

Classification sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règle-

ment (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L).

* contient au moins un des numéros CAS suivants : 64742-53-6, 64742-54-7, 64742-55-8, 64742-56-9, 64742-65-0, 68037-01-4, 72623-86-0, 72623-87-1, 8042-47-5, 848301-69-9, 68649-12-7, 151006-60-9, 163149-28-8, 64741-88-4, 64741-

89-5.

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration (% w/w)
Huile de base interchangeable à faible viscosité (<20,5 mm²/s à 40°C) *	Non attribuée	0 - 90
Alcarylamine	36878-20-3	1 - 3
Alkyl borate	Secret commercial	0.1 - 0.99
Dialkyl alkaryl aminomethyl dicarboxylate	Secret commercial	0.1 - 0.99
Sulfonate de calcium	70024-69-0	0.1 - 0.99

2/17 800010033090

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision:

2023-06-23

Numéro de la FDS: 800010033090

Date d'impression: 2023-10-26

Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions nor-

males d'utilisation.

Si les symptômes persistent, demander un avis médical.

En cas de contact avec la

peau

1.3

: Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec

de l'eau puis, si possible, la laver au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

veux

: Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : En général, aucun traitement n'est nécessaire, sauf en cas

d'ingestion en quantité importante. Dans tous les cas, consul-

ter un médecin.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

: Les signes et symptômes de l'acné/la folliculite peuvent in-

clure la formation de pustules noires et de points rouges sur la

peau aux endroits exposés.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou

diarrhée.

Protection pour les secou-

ristes

: En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

Avis aux médecins : Traiter selon les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appro-

priés

: Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utili-

sés uniquement pour les incendies de faible ampleur.

Moyens d'extinction inappro-

priés

Ne pas utiliser d'eau en jet.

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

Les produits de combustion peuvent comprendre:

Un mélange complexe de particules solides et liquides en

suspension dans l'air et de gaz (fumée).

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de

combustion incomplète.

Composés organiques et non-organiques non identifiés.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version 1.3

Date de révision: 2023-06-23

Numéro de la FDS: 800010033090

Date d'impression: 2023-10-26 Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe: EN469).

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Glissant en cas de renversement. Eviter les accidents, nettoyer immédiatement.

Empêcher tout écoulement en érigeant une barrière de sable,

de terre ou par tout autre moyen de confinement.

Récupérer le liquide directement ou à l'aide d'un absorbant. Eponger le résidu à l'aide d'un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre matériau approprié et éliminer les déchets

de manière adéquate

Conseils supplémentaires

Pour le choix des équipements de protection individuels, se reporter au rubrique 8 de la fiche de donnée de sécurité. Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions Générales

: En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou

d'aérosols, utiliser une extraction d'air.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes

conditions de sécurité.

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards.

Durant la manipulation de fûts du produit, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation ap-

proprié.

Eliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de net-

toyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26

1.3 2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023

Date de la première version publiée:

24.07.2018

éviter le contact : Agents oxydants forts.

Transfert de Produit : Des procédures de mise à la terre et de métallisation appro-

priées doivent être utilisées lors de toutes les opérations de transfert en vrac pour éviter l'accumulation d'électricité sta-

tique.

Stockage

Autres données : Conserver le récipient hermétiquement clos dans un endroit

frais et correctement ventilé.

Utiliser des conteneurs correctement étiquetés et qui peuvent

être fermés.

Stocker à température ambiante.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement

interne, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute den-

sité.

Matière non-appropriée: PVC.

Consignes concernant les

récipients

: Les conteneurs en polyéthylène ne doivent pas être exposés

à des températures élevées à cause du risque de déformation

possible.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Bruine d'huile minérale	Non attribuée	TWA (Brouil- lard)	5 mg/m3	OSHA Z-1
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Méthodes de Contrôle

La surveillance de la concentration des substances en zone de travail ou en milieu général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à la VLE et l'adéquation des contrôles d'exposition. Des méthodes validées de mesure de l'exposition doivent être appliquées par une personne qualifiée et les échantillons doivent être analysés par un laboratoire agréé.

Des exemples de sources de méthodes conseillées de surveillance de l'air sont données ci-

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 1.3 2023-06-23 800010033090

2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023

Date de la première version publiée:

Date d'impression: 2023-10-26

24.07.2018

dessous, sinon contacter le fournisseur. Des méthodes nationales supplémentaires peuvent être disponibles.

National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH), USA: Manual of Analytical Methods http://www.cdc.gov/niosh/

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), USA: Sampling and Analytical Methods http://www.osha.gov/

Health and Safety Executive (HSE), UK: Methods for the Determination of Hazardous Substances http://www.hse.gov.uk/

Institut für Arbeitsschutz Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA), Germany. http://www.dquv.de/inhalt/index.jsp

L'Institut National de Recherche et de Sécurité, (INRS), France http://www.inrs.fr/accueil

Mesures d'ordre technique

 Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent :

Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Informations générales:

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur. Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation.

En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version 1.3

Date de révision: 2023-06-23

Numéro de la FDS: 800010033090

Date d'impression: 2023-10-26 Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

le produit.

Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

Sélectionnez un filtre adapté aux combinaisons de gaz et vapeurs organiques et de particules [type A/type P, pour les éléments ayant un point d'ébullition > 65 °C (149 °F)].

Protection des mains Remarques

Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable: Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle.

Protection des yeux

Si la manipulation du produit engendre un risque de projection dans les yeux, le port de protection oculaire est recommandé.

Protection de la peau et du

: Normalement, la protection requise pour la peau se limite à

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26

1.3 2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023

Date de la première version publiée:

24.07.2018

corps l'emploi de vêtements de travail standards.

Les bonnes pratiques sont de porter des gants résistants aux

substances chimiques.

Risques thermiques : Non applicable

Mesures de protection : Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être

conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier

avec les fournisseurs d'EPI.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Prendre les mesures appropriées pour répondre aux exi-

gences de la réglementation sur la protection de

l'environnement. Eviter toute contamination du milieu ambiant en respectant les conseils indiqués en rubrique 6. Si nécessaire, éviter les rejets de substances non diluées dans le réseau des eaux usées. Les eaux usées devront être traitées dans une station d'épuration municipale ou industrielle avant

tout rejet dans les eaux de surface.

Les directives locales sur les limites des rejets de composés volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de

l'air contenant des vapeurs.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : Ambre clair

Odeur : Légère odeur d'hydrocarbure

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point d'écoulement : -39 °C / -38 °F

Méthode: ASTM D97

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

: > 280 °C / 536 °F Valeur(s) estimée(s)

Point d'éclair : 249 °C / 480 °F

Méthode: ASTM D92 (COC)

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version 1.3 Date de révision: 2023-06-23

Numéro de la FDS: 800010033090

Date d'impression: 2023-10-26

Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

Inflammabilité (solide, gaz) :

: Non applicable

Inflammabilité (liquides)

Non classé inflammable mais peut brûler.

Limite inférieure d'explosibilité et limite supérieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité

Limite d'explosivité, supé-

rieure

: Typique 10 %(V)

Limite d'explosivité, infé-

rieure

: Typique 1 %(V)

Pression de vapeur : < 0.5 Pa (20 °C / 68 °F)

Valeur(s) estimée(s)

Densité de vapeur relative : > '

Valeur(s) estimée(s)

Densité relative : 0.855 (15.0 °C / 59.0 °F)

Densité : 855 kg/m3 (15.0 °C / 59.0 °F)Méthode: ASTM D4052

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : négligeable

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: > 6

(basé sur les informations de produits similaires)

Température d'auto-

inflammation

: $> 320 \, ^{\circ}\text{C} / 608 \, ^{\circ}\text{F}$

Température de décomposi-

tion

Viscosité

: Donnée non disponible

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 14.7 mm2/s (100 °C / 212 °F)

Méthode: ASTM D445

130.8 mm2/s (40.0 °C / 104.0 °F)

Méthode: ASTM D445

Propriétés explosives : Code de classification: Non répertorié

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Conductivité : Ce produit n'est pas un accumulateur statique.

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26

1.3 2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors

de ceux répertoriés dans les sous-paragraphes suivants.

Stabilité chimique : Stable.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

: Réagit avec les oxydants forts.

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles : Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'Évaluation : L'information fournie est basée sur les données des compo-

sants et sur la toxicologie de produits similaires.

Sauf indication contraire, les renseignements présentés cidessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un

de ses composants pris individuellement.

Informations sur les voies d'exposition probables

Un contact avec la peau et les yeux constitue les voies principales d'exposition, bien qu'une exposition puisse se produire par suite d'une ingestion accidentelle.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (rat): > 5,000 mg/kg

Remarques: Faible toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (lapin): > 5,000 mg/kg Remarques: Faible toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Légère irritation cutanée.

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26

1.3 2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut en boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que de l'acné/la folliculite.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Légère irritation oculaire.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques: Non sensibilisant pour la peau.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Alkyl borate:

Remarques: Peut entraîner une réaction allergique cutanée chez les personnes sensibilisées.

Remarques: Classé allergène cutané de catégorie 1B.

Dialkyl alkaryl aminomethyl dicarboxylate:

Remarques: Peut entraîner une réaction allergique cutanée chez les personnes sensibilisées.

Remarques: Classé allergène cutané de catégorie 1B.

Sulfonate de calcium:

Remarques: Peut entraîner une réaction allergique cutanée chez les personnes sensibilisées.

Remarques: Classé allergène cutané de catégorie 1B.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vivo : Remarques: N'est pas mutagène

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Non cancérogène.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26

1.3 2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

OSHA Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supé-

rieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des can-

cérogènes réglementés.

NTP Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme can-

cérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité

Remarques: Non toxique pour le développement.

N'altère pas la fertilité.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Produit:

Pas de risque d'aspiration.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pen dant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination.

TOUTE huile usagée doit être maniée avec précaution et tout contact avec la peau évité.

Remarques: Un contact permanent avec des huiles de moteurs usagées a provoqué des cancers de la peau lors d'essais sur des animaux.

Remarques: Légèrement irritant pour le système respiratoire.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26 1.3 2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.0

2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

Base d'Évaluation : Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement

établies pour ce produit.

Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits analogues. Sauf indication contraire, les renseignements présentés cidessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un

de ses composants pris individuellement.

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons

(Toxicité aiguë)

Remarques: LL/EL/IL50 10-100 mg/l

Nocif

Toxicité pour les crustacées

(Toxicité aiguë)

Remarques: LL/EL/IL50 10-100 mg/l

Nocif

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

(Toxicité aiguë)

Remarques: LL/EL/IL50 10-100 mg/l

Nocif

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Remarques: NOEC/NOEL > 10 - <=100 mg/l

Toxicité pour les crustacées

(Toxicité chronique)

Toxicité pour les microorga-

nismes (Toxicité aiguë)

: Remarques: NOEC/NOEL > 10 - <=100 mg/l

: Remarques: NOEC/NOEL > 10 - <=100 mg/l

Composants:

Dialkyl alkaryl aminomethyl dicarboxylate:

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

: 1

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

Les principaux constituants sont facilement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister

dans l'environnement.

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Contient des composants potentiellement bioac-

cumulables.

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version 1.3 Date de révision: 2023-06-23

Numéro de la FDS: 800010033090

Date d'impression: 2023-10-26

Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: > 6

Remarques: (basé sur les informations de produits similaires)

Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité

: Remarques: Liquide dans la plupart des conditions environ-

nementales.

Adsorption dans le sol, faible mobilité

Remarques: Flotte sur l'eau.

Autres effets néfastes

Produit:

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

: Ce mélange ne contient aucune substance chimique évaluée

comme PBT ou vPvB enregistrée conformément à la régle-

mentation REACH.

Information écologique sup-

plémentaire

Ne contribue ni à la destruction de la couche d'ozone, ni à la création photochimique de l'ozone, ni au réchauffement clima-

tique.

Le produit est un mélange de composants non volatils qui, dans des conditions normales d'utilisation, ne seront pas libé-

rés dans l'atmosphère en quantités significatives.

Mélange peu soluble.

Provoque la contamination physique des organismes aqua-

tiques.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus

: Si possible récupérer ou recycler.

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les

cours d'eau.

Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans

l'environnement.

Déchets, épandages et produits usagés constituent des dé-

chets dangereux.

Les déchets provenant d'un déversement accidentel ou d'un nettoyage de cuves doivent être éliminés conformément aux

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version 1.3

Date de révision: 2023-06-23

Numéro de la FDS: 800010033090

Date d'impression: 2023-10-26

Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

réglementations en vigueur, de préférence par une entreprise de collecte ou de sous-traitance agréée. La compétence de

cette entreprise doit être préalablement établie.

Ne pas se débarrasser de l'eau contenue en fond de citerne en la laissant s'écouler dans le sol. Cela contaminerait le sol

et les eaux souterraines.

MARPOL - Voir la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL 73/78) qui fournit des aspects techniques de prévention de la pollu-

tion provenant des navires.

Emballages contaminés

Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Réglementation locale

Remarques

: L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG-Code

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Les règles de l'annexe 1 de la convention MARPOL s'appliquent pour toute expédition en vrac par voie maritime.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au rubrique 7, Manipula-

tion et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaitre ou se conformer pour le transport du

produit.

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26 1.3

2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les informations réglementaires ne sont pas exhaustives. D'autres réglementations pouvent s'appliquer à ce produit.

Ce produit a été classé conformément aux critères de risques des Règlements sur les produits dangereuse et la FS (Fiche signalétique) contient tous les renseignements prescrits par les Règlements sur les produits dangereuse.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

: Non établi. **REACH**

TSCA : Tous les composants sont répertoriés.

DSL : Tous les composants sont répertoriés.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence: ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC -Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimigues coréens existants: LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale movenne): MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne: NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif): NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des

800010033090 16 / 17

Conformément aux Réglements sur les Produits Dangereux

Shell Rotella T6 15W-40

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2023-10-26 1.3

2023-06-23 800010033090 Date de dernière parution: 06.02.2023 Date de la première version publiée:

24.07.2018

marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

: Les données citées proviennent, sans s'v limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

Date de révision : 2023-06-23

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR

17 / 17 800010033090